

Équivalences entre les systèmes d'éducation tunisien et québécois

TUNISIE 

QUÉBEC 

Cheminement technique/ professionnel	Cheminement général	Année d'études universitaires	Cheminement général	Cheminement technique/ professionnel
	Doctorat	21	Doctorat	
		20		
		19		
	Master	18	Maîtrise	
		17		
	Licence	16	Baccalauréat (4 ans en ingénierie)	
		15		
		14		
Diplôme de technicien supérieur ou Diplôme universitaire de technologie (DUT) ¹ Brevet de technicien supérieur (BTS) ²	Baccalauréat	13	Diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire	Diplôme d'études collégiales (DEC) technique

¹ Les détenteurs d'un Diplôme de technicien supérieur ou d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) peuvent se voir reconnaître jusqu'à 30 crédits dans un programme de baccalauréat à l'UQAR selon la qualité de leur dossier scolaire et la correspondance entre leur acquis et ceux à obtenir à l'UQAR.

² Les détenteurs d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) sont admissibles, en première année, aux programmes de baccalauréat à l'UQAR.

³ Les détenteurs d'un Diplôme national d'ingénieur sont admissibles, en première année, aux programmes de maîtrise à l'UQAR.